

D.M. n° 3 - section investissement exercice 1974

Certains crédits ouverts à la section d'investissement du budget 1974 étant insuffisants,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide :

- les crédits complémentaires suivants sont votés :

2141 - P. 1/74	Acquisitions mobilier & matériel Mairie	500,00 F.
2142 - P. 5/72	Acquisitions mobilier & matériel écoles	20 000,00 F.
2309 - P. 13/72	Viabilité chemins Bois des Vaches & Coulomheu	3 370,39 F.
2309 - P. 19/71	Aménagement MJC	4 000,00 F.
2309 - P. 20/72	Assainissement rue Bon Curé	46 442,35 F.
2309 - P. 23/71	Construction Mairie/PTT	1 571,05 F.
2309 - P. 28/74	Construction réservoir 500 m3	36 900,00 F.
2309 - P. 33/74	Aménagement terrains tennis hand ball	10 000,00 F.
2309 - P. 36/74	Création zone loisirs	15 000,00 F.
2319 - P. 34/74	Grosses réparations voirie	5 000,00 F.
264 -	Contribution aux dépenses extraordinaires des Syndicats	944,32 F.

Les crédits nécessaires seront prélevés sur les fonds libres résultant d'excédents de recettes.